

Photo avec l'autorisation de Thompson Rivers University

Qu'est-ce que le Programme de reconnaissance de formations de l'industrie minière canadienne?

Le Programme de reconnaissance de formation de l'industrie minière canadienne (PRFIMC) du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHIM) offre un modèle flexible de reconnaissance de la formation qui valide la conformité des programmes de formation des employeurs, des établissements d'enseignement et des organismes de formation avec les résultats d'apprentissage décrits dans les Normes canadiennes de formation professionnelle (NCFP) du Conseil RHIM. Ce programme est crédible et rigoureux, tout en étant flexible et adaptable pour la formation axée sur les professions liées à l'exploitation et à la production pour lesquelles le Conseil RHIM applique des normes professionnelles canadiennes (NPC).

Les NPC sont à la base de nombreuses initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre, et l'industrie a besoin d'un système national et s'y intéresse fortement pour que les programmes de formation qui respectent les NCFP soient conformes et reconnus.

Deux façons d'harmoniser votre formation

Par l'employeur : Avec le soutien du Conseil RHIM, l'employeur est responsable d'examiner son matériel de formation, ses politiques et ses procédures pour s'assurer que sa formation est conforme à la Norme canadienne de formation professionnelle qui s'y rapporte. Le Conseil RHIM examinera l'harmonisation initiale réalisée par l'employeur, formulera des commentaires ou déterminera les lacunes dans la formation, puis collaborera avec l'employeur pour combler ces lacunes, au besoin.

Par le Conseil RHIM : Le Conseil RHIM est responsable d'examiner le matériel de formation, les politiques et les procédures de l'employeur pour s'assurer que la formation est conforme à la Norme canadienne de formation professionnelle qui s'y rapporte. Le Conseil RHIM formulera des commentaires ou déterminera les lacunes dans la formation, puis collaborera avec l'employeur pour combler ces lacunes, au besoin.

Quels sont les objectifs du PRFIMC?

Le PRFIMC reconnaît les programmes de formation offerts par les employeurs, les établissements d'enseignement et les organismes de formation qui sont conformes aux NCFP du Conseil RHIM. La reconnaissance des acquis dans le cadre du PRFIMC met l'accent sur :

- Faire preuve d'engagement et d'uniformité dans la prestation de formations au sein de l'industrie minière à l'échelle nationale.
- Confirmer que ses résultats d'apprentissage répondent aux NCFP.
- Garantir l'excellence en matière de formation, de perfectionnement des compétences et de développement d'une main-d'œuvre fiable.

Visitez

mih.ca/fr/sdcimc/programme-de-stages-dans-lindustrie-miniere-canadienne/



Ou écrivez à standards@mih.ca pour poser votre candidature et en apprendre davantage.

À PROPOS DU CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DE L'INDUSTRIE MINIÈRE (CONSEIL RHIM)

Le Conseil RHIM est la source d'information sur le marché du travail dans l'industrie minière au Canada. Cet organisme sans but lucratif indépendant stimule la collaboration entre les sociétés d'exploitation et d'exploration minière, les syndicats, les sous-traitants, les établissements d'enseignement, les associations minières et les groupes autochtones. Il cherche également à cerner et à relever les défis auxquels fait face le secteur canadien des minéraux et des métaux en matière de ressources humaines et de main-d'œuvre.